



## **MAISON DU FILM**

10 Passage de Flandre  
75019 PARIS

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX  
COMPTES SUR LES CONVENTIONS  
REGLEMENTEES

EXERCICE CLOS LE 31/12/2023

## **AUDIREV SAS**

129 rue Manin  
75019 PARIS

Tel : 05 56 50 54 50  
Email : [expertys.audit@expertys.fr](mailto:expertys.audit@expertys.fr)



Conseil – Expertise-comptable – Audit



## **RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

**Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31  
DECEMBRE 2023**

---

Aux adhérents,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des Commissaires aux comptes relative à cette mission.

### **CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT**

---

#### **Conventions autorisées au cours de l'exercice écoulé**

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.



**AUDIREV**

**Membre du Groupe EXPERTYS**

Société de Commissariat aux comptes

129 rue Manin – 75019 Paris

## **CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ORGANE DELIBERANT**

---

### **Conventions intervenues au cours de l'exercice écoulé**

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention déjà approuvée par l'organe délibérant dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

*Fait à Mérignac, le 15/04/2023*

*Le Commissaire aux comptes*

**Jonathan BEZ**

*Gérant*